



Sensibilisons nos collégiens, citoyens de demain,  
aux enjeux de l'eau et de la biodiversité

## Classes Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor

Année scolaire 2021-2022



### Un dispositif ouvert

- À tous les collégiens des 80 **établissements du public et du privé** du département,
- À toutes les disciplines scientifiques, littéraires, artistiques, sportives...
- Sur les temps scolaires ou périscolaires,
- Par **classe ou groupe de 10 élèves minimum**, encadré par un adulte.

### Une pédagogie active

La classe Eau-Biodiversité encourage :

- les **rencontres** avec des professionnels de l'eau et de la biodiversité,
- les **visites** pour se confronter aux réalités du terrain,
- les **ateliers** où les élèves sont au cœur de l'action,
- les **échanges** au sein et à l'extérieur de l'établissement, ou même entre collèges.

La classe Eau-Biodiversité se concrétise par la réalisation de productions.

### Des animations variées

- Aux **thèmes libres** : milieux aquatiques, biodiversité, faune et flore aquatique, eau-biodiversité en agriculture, au jardin, dans l'espace rural, urbain...
- À proximité, au **sein de l'établissement ou sur des sites naturels sensibles** départementaux.
- Des **animations** proposées en partenariat avec les Maisons Natures et les structures d'éducation à l'environnement, **au tarif maximum de 250€ la demi-journée** par classe ou groupe (cf. volet animation).

### Un objectif

**Sensibiliser et impliquer les collégiens** dans l'action via :

- la réalisation de productions diverses : écrits, expositions, compositions artistiques, vidéos, radio...
- la valorisation, la diffusion de leurs travaux au sein et à l'extérieur du collège.

### Un soutien financier

Une d'aide du Département et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à hauteur de **400€/classe** pour un budget minimal de 500€ pour :

- les animations,
  - les productions,
  - les frais de transports sous conditions.
- En sont exclus, les outils numériques.

### À savoir

*Le dispositif Classes Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor rejoint les Objectifs de Développement Durable (ODD) mis en place par les Nations Unies.*

### Un calendrier

- 12 nov. 2021** > fin de dépôt de candidatures.
- 19 nov. 2021** > fin de validation de projets.
- 20 juin 2022** > fin de dépôt des bilans d'activité annexés des productions des élèves donnant droit au versement de la subvention.

### Des liens pour faciliter les échanges

- le site du Département : <https://cotesdarmor.fr/appels-projet>  
Deux formulaires sont à remplir en ligne : l'acte de candidature et le bilan des activités des collégiens à annexer des productions des élèves.
- un contact : Annick BOUEDO Direction du Patrimoine/service Politique de l'Eau  
[Annick.Bouedo@cotesdarmor.fr](mailto:Annick.Bouedo@cotesdarmor.fr)

**Un projet ? N'hésitez plus  
et inscrivez-vous !**